

S'INSTALLER SUR HÉRIC

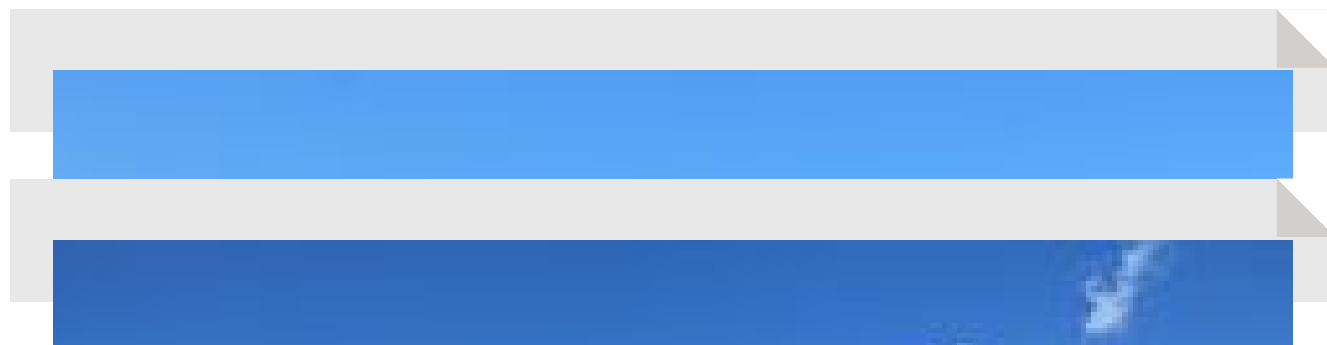
Coeur de ville



Vous souhaitez vous installer dans le centre de la commune ?

Contactez la mairie par courriel à contact.mairie@heric.fr à l'attention de M. Denis JULIENNE.

Parcs d'activités



Vous souhaitez vous implanter dans l'une des deux zones ?

Prenez contact avec le service développement économique et touristique de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres.

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET

- > CCEG partenaire de vos projets
- > CCI Nantes St-Nazaire



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00